

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU BOIS DE L'AUMÔNE

| Nombre de membres                  |                |          |        |
|------------------------------------|----------------|----------|--------|
| Afférents au<br>Comité<br>Syndical | En<br>exercice | Présents | Quorum |
| 85                                 | 85             | 48       | 43     |

Date de convocation du Comité Syndical  
06 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège  
06 décembre 2023

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 49  
Nombre de suffrages exprimés : 49  
Nombre de délégués ayant voté pour : 49  
Nombre de délégués ayant voté contre : 0  
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0  
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 2

### SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Le 12 décembre 2023 à 18h15, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Maison des Loisirs et du Tourisme de La Roche Blanche, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Jacques LOCUSSOL est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

**Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans :** ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, DESMARETS Pierre, DOLAT Gilles, GEORGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, GIRARD Philippe, LAFAYE Patrice, LANGLAIS Gérard, MAUBLANT Alain, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, SAUSSAC Cyril.

**Billom Communauté :** DEGOILLE Michel, ESCARPA Ludovic, GUERET Laurent, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, STEINERT Michelle, MEURINE Daniel.

**Communauté de Communes Plaine Limagne :** LE GOUGUEC Franck, MARTIN Frédéric, MAS Gilles, POINTON Ludovic, FUENTES Carmen.

**Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :** COTTIER Bernard, LASSET Paul, LOBREGAT Stéphane, MOULIN François, ROUSSELET Joëlle, VALLEIX Philippe.

**Communauté de Communes Entre Dore Et Allier :** DUCHALET David, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, ROUVIDANT Jean-Louis, TRICHARD Dorothée, CALET Didier.

**Mond'Arverne Communauté :** BORDIER Jean-Marc, DUCREUX Bernard, LAGRU Alain, LAMIRAND Pascal, LOCUSSOL Jacques, ROBERT Andrée, GUILMAN Marie-Aimée.

#### Pouvoirs :

- M. Jean-Pierre CHRETIEN donne procuration à M. Gilles DOLAT
- M. David GAYET donne procuration à M. Gilles MAS

**Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.**

## Thème : FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

### **Dél. 2023-49 : Autorisation de signature de l'acte d'acquisition des parcelles cadastrées ZB 193, ZB 195 et ZB 201 pour la construction d'un pôle de valorisation et d'une recyclerie sur la commune de Veyre-Monton**

Le Président rappelle que le Comité Syndical du SBA a adopté un schéma directeur des déchèteries lors de son assemblée du 8 novembre 2018. Dans ce cadre, il est prévu la création de pôles de valorisation des déchets. La présente acquisition permettra la construction d'un pôle de valorisation sur la commune de Veyre-Monton.

Le Président informe les membres de l'assemblée qu'il convient de procéder à l'acquisition de trois parcelles de terrain (540 m<sup>2</sup> au total) appartenant au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour un montant de 1 495,00 € conformément à l'estimation des Domaines :

- Parcelle ZB 193 : 25,00 € les 38 m<sup>2</sup>
- Parcelle ZB 195 : 10,00 € les 16 m<sup>2</sup>
- Parcelle ZB 201 : 1 460,00 € les 486 m<sup>2</sup>

Le Président demande au Comité Syndical :

- D'accepter l'acquisition des parcelles **ZB n°193, ZB n°195 et ZB n°201** appartenant au Conseil Départemental du Puy de Dôme pour la somme de **1 495,00 €**.
- De l'autoriser à signer l'acte de transfert de propriété à intervenir sous la forme administrative, le cas échéant les frais de géomètre et d'acte restant à la charge de l'acquéreur.

Le Comité Syndical,  
Oui l'exposé du Président,  
Après en avoir débattu et délibéré,

### **À L'UNANIMITÉ**

**Article 1** : **ACCEPTÉ** l'acquisition des parcelles ZB n°193, ZB n°195 et ZB n°201 (540 m<sup>2</sup> au total) appartenant au Conseil Départemental du Puy de Dôme pour la somme de **1 495,00 €**.

**Article 2** : **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de transfert de propriété à intervenir sous la forme administrative, le cas échéant les frais de géomètre et d'acte restant à la charge de l'acquéreur.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



Accusé de réception en préfecture  
063-256300161-20231212-DEL2023-49-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception préfecture : 19/12/2023

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.*